

Emplacements réservés						
TXT	INSEE	BENEFICIAIRE	LIBELLE	SURF_M2	LINEAIRE_M	LARGEUR
1	14571	Commune	Parking pour salle des fêtes	841	0	0
2	14571	Commune	Création de place de stationnement	270	70	4
3	14571	Commune	Elargissement de voirie	105	48	2
4	14693	Commune	Liaison pédestre	114	0	4
5	14740	Commune	Elargissement de voirie	726	0	4
6	14429	Commune	Création d'un cimetière à l'intérieur du bourg	9 164	0	0
7	14429	Commune	Chemin piéton	1 341	138	10
8	14429	Commune	Aménagement d'une nouvelle entrée de l'école et création d'un parking enseignants et place PMR	279	0	0
9	14429	Commune	Création d'une aire de stationnement avec place PMR	113	0	0
10	14429	Commune	Elargissement de voirie	671	0	0
11	14429	Commune	Elargissement de voirie	1 049	150	0
12	14478	Commune	L'Orbique : élargissement de la RD516	60	16	4
13	14478	Commune	Équipement et installations pour la station d'épuration	1 865	170	0
14	14478	Commune	Beauvoir : aménagement du carrefour nord RD4-CR38	776	0	0
15	14478	Commune	Beauvoir : élargissement du CR38	4 141	0	6
16	14478	Commune	Beauvoir : aménagement du carrefour sud RD4-CR38	87	0	0
17	14292	Commune	Aménagement carrefour	478	0	0
18	14292	Commune	Aménagement liaison douce	229	87	4
19	14154	Commune	Aménagement liaison douce	414	0	0

Zonage

Ua - Secteur urbain comprenant le bâti traditionnel ancien

Ub - Secteur urbain constituant l'extension du tissu bâti

Ue - Secteur urbanisé à vocation d'équipement public

Ut - Secteur urbain à vocation touristique et de loisirs

Ux1 - Secteur urbain à vocation économique artisanale et commerciale

Ux2 - Secteur urbain à vocation économique

1AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitat

1AUe - Secteur à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipement public

1ALUx - Secteur à urbaniser à court ou moyen terme à vocation économique

2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat

A1 - Secteur agricole soumis à enjeux et protection environnementale

A2 - Secteur agricole

Ah - Secteur d'habitat diffus en STECAL constructible

Aa - Secteur d'habitat diffus en STECAL aménageable

Ae - Secteur agricole accueillant un équipement d'intérêt collectif (déchet vert)

At - Secteur agricole à vocation touristique et de loisirs

N1 - Secteur naturel à forte qualité environnementale et paysagère

N2 - Secteur naturel

Nh - Secteur d'habitat diffus en STECAL constructible

Na - Secteur d'habitat diffus en STECAL aménageable

Nf - Secteur boisé

Nt - Secteur naturel à vocation touristique et de loisirs

Prescriptions

Éléments paysagers protégés au titre de l'article L.123-1-5-III, 2° du CU

Calvaire, puits, chapelle, ...

Mare

Arbre

Arbre remarquable

Mur

Haie

Zone humide

Près baignant

Autres prescriptions

Bâtiment agricole d'intérêt patrimonial pouvant faire l'objet d'un changement de destination (Art.L.123-3-1 du CU)

Haie classée en EBC (Art.L.130-1 du CU)

Linéaire de rez-de-chaussée actif (Art.L.123-1-5-II, 5° du CU)

Zone non aedificandi

Emplacement réservé (Art.L.123-1-5-V du CU)

Zone urbaine soumise à un périmètre de gel au titre de l'article L.123-2 du CU

Périmètre de protection des eaux potables et minérales

Informations

Eolienne

Cours d'eau

Siège d'exploitation

Nouvelles constructions à titre indicatif

DEPARTEMENT DU CALVADOS

CdC du Pays de l'Orbiquet

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4.2.1 - Règlement graphique

Commune de Cerqueux

Elaboration du PLUi

Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Communautaire
en date du

Décembre 2015

Dossier d'approbation

Ech : 1/4500

planis

4 avenue de Tsukuba
Technopôle C&S
14 200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02 31 53 74 54
contact@cohat.fr

0 242,0
mètres